

## Hôpital pour animaux

## La vague de froid a malmené les hérissons

**Le centre de soins pour la faune sauvage Erminea accueille une centaine de ces animaux bien mal en point. Un appel aux dons est lancé.**

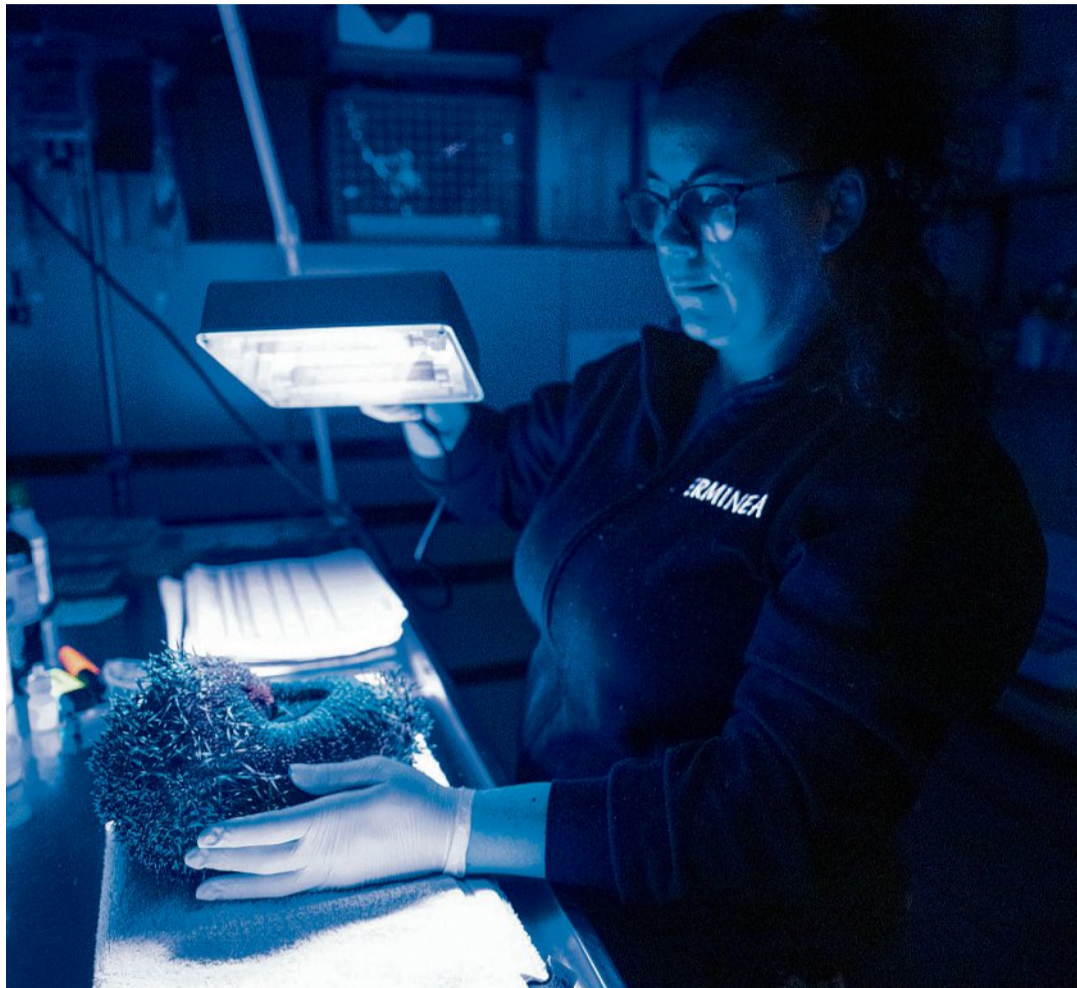
Frédéric Ravussin Texte  
Patrick Martin Photos

Scalpés par les tondeuses à gazon au printemps, fauchés par les vagues de froid en hiver. Elle n'est pas facile, la vie de hérisson. La brutale chute des températures survenue la semaine dernière a frappé de plein fouet ce petit mammifère commun avant qu'il n'ait le temps d'allumer son mode hivernage.

En conséquence, ce n'est pas moins d'une centaine d'entre eux qui ont été conduits, en mauvais état, à Erminea, le Centre de soins pour animaux sauvages installé à Chavornay. «Comme pour d'autres espèces - et notamment les rapaces - le gel du sol les prive de nourriture. Ils nous arrivent affaiblis, voire mourants», confirme sa présidente et fondatrice, Laélia Maumary.

Si le phénomène se répète inlassablement année après année, la version 2022 se distingue cependant pour deux raisons qui, conjuguées l'une à l'autre, aggravent la situation: la soudaineté de cette chute de température, d'une part, et la longueur de l'été couplée à la douceur de l'automne, d'autre part.

La seconde a eu pour effet de prolonger la période de reproduction de certains animaux. Dont les hérissons. Leur naissance tardive a pour conséquence d'envoyer sur le front de l'hiver des jeunes encore trop fragiles. «On dit que pour qu'un hérisson passe l'hiver, il faut qu'il pèse environ 800 grammes. Nombre de ceux qu'on nous a amenés ces derniers n'en font que 300...» soupire Laélia Maumary.



Floriane Pellet examine un hérisson mâle à la lampe de Wood, un outil qui permet d'examiner la peau du patient avec une lumière UV.



Un hérisson mâle adulte et un petit de 2 mois.



Arrivée avec son œil gauche blessé et infecté, cette chouette hulotte est soignée depuis plusieurs jours.

## Erminea aux petits soins pour une bécasse des bois

De nombreux oiseaux sont acheminés vers Erminea en hiver. Souvent des rapaces que la neige et le gel privent de proies.

Buses en tête, ils s'approchent alors des voies de circulation afin d'y ramasser des micromammifères fauchés par un véhicule... et courent le risque de connaître la même fin que le repas qu'ils convoitaient. Telle n'était cependant pas la destinée d'un hôte à plumes inhabituel que l'hôpital pour animaux



Cette bécasse a été blessée par un chien.

de Chavornay soigne en ce moment: une bécasse des bois. Nicheur en Suisse, cet oiseau nocturne, très discret, vulnérable se-

lon la Liste rouge de la Confédération, est peu fréquent en hiver. C'est donc probablement un individu de passage qui a été attaqué par un chien dans la région de Jouxten-Mézery. À son arrivée le 10 décembre, cet adulte souffrait notamment de la morsure du canidé qui l'a surpris. Une broche a également dû être posée pour soigner la fracture ouverte de son ulna droit. Dans le meilleur des cas, il prendra son envol d'ici à deux mois. **FRA**

de Chavornay soigne en ce moment: une bécasse des bois. Nicheur en Suisse, cet oiseau nocturne, très discret, vulnérable se-

## La gauche échoue à imposer ses vues sur un nouveau quartier

**Densification à Grandson**  
Socialistes et Verts ont voulu apporter des retouches à un gros projet urbanistique. Le PLR, majoritaire, s'est arc-bouté pour défendre «sa» Municipalité.

Le développement urbanistique de Grandson préoccupe les élus, qui se sont livrés à une passe d'armes gauche-droite pure et dure à ce sujet, en fin de semaine dernière. Objet de leurs divergences de vues? Le plan d'affectation «Bas du Grandsonnet», une zone aujourd'hui essentiellement industrielle, aux abords du centre du bourg et à proximité des interfaces de transports publics, que la Commune souhaite réaménager afin d'y loger 300 nouveaux habitants.

Pour la gauche, minoritaire tant au sein de l'Exécutif que de l'organe délibérant, le projet présente plusieurs lacunes qu'il s'agit de combler, en partie en tout cas. Pas opposés sur le fond de la question, ses représentants visaient des améliorations tou-

«Au sein de notre groupe, chacun a voté en son âme et conscience.»

Hervé Cornaz, chef de groupe du PLR au Conseil communal de Grandson

chant au respect de l'environnement (imposer des essences indigènes pour les haies, restreindre le nombre de places de stationnement), à l'efficacité énergétique (réalisation d'une centrale de chauffe commune alimentée par des énergies renouvelables) et au domaine social (inciter les promoteurs à créer des logements d'utilité publique), notamment.

## Fronts tendus

C'est donc en déposant sept propositions de modification au règlement du plan d'affectation qu'elle a engagé un long débat partisan. Un procédé plutôt mal vu par les élus de droite, reprochant notamment aux socialistes et écologistes membres de la commission d'Urbanisme de ne pas

avoir proposé un rapport de minorité exposant leur position en amont de la séance de Conseil.

Les fronts se sont d'autant plus tendus quand le municipal en charge du dossier, le PLR Olivier Reymond, a affirmé que «toute modification apportée au règlement» signifierait une nouvelle consultation auprès des services du Canton. Et partant, «un retard d'un an» dans l'avancée du projet.

## Soulagement à droite

Preuve de cette relative tension, plusieurs «ah» de satisfaction et un ou deux applaudissements venus des rangs de la droite ont accompagné le retrait d'un des amendements après l'explication donnée par le municipal, alors que quelques rires ont résonné dans la salle quand le président du PLR a affirmé que chacun des élus avait «voté en son âme et conscience».

Un vote qui a reflété parfaitement la répartition des forces au sein du conseil. La courte majorité PLR et indépendants repoussant les demandes d'amendement et validant le plan d'affectation tel que proposé par la Municipalité. **Frédéric Ravussin**

## La vague anti-STEP provient des villages, pas de Gland

**Infrastructure contestée**  
Le plan d'affectation du Lavasson, destiné à la station d'épuration des eaux, semble avoir l'adhésion des habitants de la commune territoriale.

Depuis que l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) a choisi, en 2016, de construire sa future station d'épuration des eaux (STEP) sur le site du Lavasson, à Gland, la Commune de Luins, en particulier, et le collectif Stop Step Gland ont publiquement fait savoir qu'ils contestaient ce projet. Mais c'est la première fois, à l'occasion de la mise à l'enquête du plan d'affectation - désormais bouclée -, que les citoyens ont l'occasion de s'y opposer officiellement.

La Ville de Gland a reçu cinq oppositions, deux de privés, habitants de Luins, une seulement d'un Glandois, une de la Municipalité de Luins, et une opposition collective signée par 69 per-

sonnes des villages alentour, mais pas du groupe Stop Step Gland. Un seul opposant de la Commune qui met des milliers de mètres carrés de terrain à disposition pour un projet estimé à 50 millions, n'est-ce pas surprenant?

«Cela démontre que le travail préparatoire a été bien fait, répond Thierry Genoud, municipal de l'Urbanisme à Gland. Les Glandois ont compris que cette STEP est nécessaire et que le site choisi est le plus approprié. En revanche, les habitants de Luins auront une vue plongeante sur le futur bâtiment. Même si la future STEP sera éloignée et de l'autre côté de l'autoroute, c'est peut-être ce qui explique l'origine géographique des opposants.»

## Impact sur la nature

L'opposition collective n'évoque pas de problèmes posés par de potentielles nuisances visuelles, sonores ou olfactives. Leurs signataires regrettent surtout qu'une telle surface de bonnes terres agricoles soit condamnée et se demandent s'il n'aurait pas été mieux de construire cette STEP dans la zone industrielle

des Avouillons, comme un bureau d'ingénieurs-conseils l'avait suggéré dans un rapport.

Les opposants s'inquiètent par ailleurs des risques de contamination que cette construction monumentale pourrait avoir sur la nappe phréatique présente dans ce secteur. Et la Municipalité de Luins, à la suite d'une résolution du Conseil général, exprime des craintes au sujet de la circulation. «Nous ne sommes pas contre le projet en soi, mais nous voulons que les éléments liés aux accès et à la mobilité soient dans le règlement du plan d'affectation», précise le syndic Olivier Dutruy.

Thierry Genoud tient à rassurer tout le monde. «Il y a eu des études très sérieuses d'hydrogéologues qui garantissent que la nappe ne sera pas touchée. Les questions de circulation seront affinées avec la Municipalité de Luins. Enfin, le site des Avouillons est destiné aux activités industrielles et artisanales générant de l'emploi, pas à une STEP. De plus, il aurait été problématique de créer un nouvel exutoire dans le lac.»

**Yves Merz**